

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
CONDUITE EN SECURITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT

CONTEXTE

Le décret du 2 décembre 1998 oblige le responsable d'une entreprise à former les salariés utilisant des engins motorisés.

BUT

Acquérir les connaissances et les savoirs faire pour utiliser une grue auxiliaire de chargement de véhicule.

OBJECTIFS

- Etre conscient des risques professionnels occasionnés par l'utilisation d'une grue auxiliaire
- Connaître les spécifications techniques et possibilités des grues
- Etre capable d'utiliser une grue auxiliaire en sécurité pour le personnel, les matériels et les matériaux

PRE-REQUIS

- Etre majeur
- Etre apte médicalement à l'utilisation des grues auxiliaires
- Etre titulaire du permis C ou CE
- Avoir des aptitudes à l'utilisation d'engins

PUBLIC CONCERNE

Les utilisateurs d'engin de la ou des catégories demandées non titulaires d'un CACES ®.

PROGRAMME DE FORMATION

LA REGLEMENTATION

Dispositions relatives aux décrets du 23/08/1947
et du 08/01/1965

LES GRUES AUXILIAIRES SUR CAMION

Présentation
Description, dispositifs de sécurité
Vérifications de départ, mise en marche
Orientation, stabilisation, levage

LES PRINCIPAUX RISQUES

Retombée, renversement de la charge et de l'appareil
Déformation du châssis
Risques avec des obstacles fixes ou mobiles
Risques électriques (lignes aériennes)

ELINGAGES

Les différents types d'élingues
Les angles d'élingage

Gestes de commandement et signaux sonores Critère de choix d'une élingue, mesures de sécurité
Entretien des élingues

OPERATION DE LEVAGE

Centre de gravité
Notion d'équilibre
La courbe de charge
Règles de sécurité

- 2 -

DUREE DE LA FORMATION

2 jours de formation + 1 jour de tests (soit **21 heures** au total)

MODALITES

- La formation se fera sur des grues de l'entreprise
(3 stagiaires maximum par grue afin d'optimiser l'efficacité des exercices)
- Les stagiaires devront être en possession de leurs E.P.I. conformément à leurs instructions à respecter (chaussures de sécurité, casque, baudrier rétro réfléchissant, gants, ...)
- Suivi de la présence des stagiaires par feuille d'émargement
- La formation sera sanctionnée par un test théorique et pratique.
Un « **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité** » sera délivré, par un testeur, aux stagiaires reconnus « apte »

MOYENS PEDAGOGIQUES

Pour la théorie :

- 4 salles climatisées équipées de vidéo projecteurs, lecteur de DVD, rétroprojecteurs, PC, tableaux blancs et paper-board, 10 places assises par salle
- Remise d'un fascicule aide-mémoire par stagiaire

Pour la pratique :

- Plate-forme extérieure en adéquation avec les grues auxiliaires
- Possibilité d'effectuer des chargements et déchargements de matériaux

METHODE PEDAGOGIQUE

- Interactive
- Démonstrative

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél. : 03.88.82.70.27 • Fax : 03.88.82.74.45 • mail : eugene.formation@orange.fr

www.eugeneformation.com



© istockphoto.com/claudiaad/Grafissimot/D4Fish/pixelprof/cyberhawk